

Vib'infos

N° 48

Journal MUNICIPAL



Gymnastique volontaire

A fond la forme !



Ville de Vibraye - Juin 2025



COMITÉ DE REDACTION

Directeur de la publication :
Dominique FLAMENT

Comité de rédaction :

Dominique FLAMENT
Anne-Marie ROUGET
Philippe GERNOT
Eric MARTINEAU
David CHAMBRIER
Martine GERMAIN
Marie-Blanche CHAMBRIER
Laurence GUILLARD
Sandra MINIER
Julie LEVERRIER
Josy FISCHER

Photos :

Sandra MINIER
Philippe GERNOT
Patrick PROVOST
Josy FISCHER

Conception :

Sandra MINIER

Impression :

Imprimerie GRAVE
VIBRAYE

Juin 2025



SAMU	15
Police/Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'Urgence Européen	112
Sans abri	115
Enfants en danger	119
Harcèlement scolaire	3020
Femmes victimes de violences	3919
Victimes de maltraitance	3977
Pharmacie de garde	3237
Centre Antipoison Angers 02.41.48.21.21.	
Centre des Grands Brûlés Nantes 02.40.08.73.04.	
Hôpital de Saint-Calais 02.43.63.64.65.	
Hôpital de La Ferté-Bernard 02.43.71.61.51.	
Hôpital du Mans 02.43.43.43.43.	

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

1, place de l'Hôtel de Ville - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.60.27
courriel : mairie@vibraye.fr
site internet : www.vibraye.fr

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Jeudi de 8h30 à 12h30

Rendez-vous avec Monsieur le Maire :

Dominique FLAMENT, reçoit tous les jours sur rendez-vous

Permanences d'Adjoints :

Samedi de 11h à 12h (sauf juillet et août)

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Bibliothèque Municipale «Gaston CHEVEREAU»
53, rue Xavier Boutet - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.71.40.44
courriel : bibliotheque@vibraye.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h à 18h30
Mercredi : 10h30 à 12h30 et 14h à 18h30
Vendredi : 9h30 à 11h et 16h30 à 18h30
Samedi : 10h30 à 12h ((Fermée pendant les vacances scolaires))

ENFANCE-JEUNESSE

Espace de la Gare
21, rue du Grand Prix 1906 - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.55.92. - 06.27.91.95.37.
courriel : enfancejeunesse@vibraye.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 11h et de 14h à 15h45
Mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h00



La Commune de Vibraye a adhéré à l'application **INTRAMUROS**.

Cette application gratuite est à télécharger en cliquant sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Selectionnez ensuite la commune de Vibraye (ou autres communes) et naviguez à travers les différents onglets.

Vous pourrez découvrir les évènements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

Pratique !! Si vous activez les notifications, vous serez automatiquement averti dès qu'une information est diffusée.

INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICES TECHNIQUES

13, route de Saint-Calais - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.71.19.75.
courriel : servicestechiques@vibraye.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

5, impasse des Ecoles -72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.75.42.

SALLE DES FÊTES

Rue de Wagendfeld - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.78.62.

CAMPING

Rue de Wagendfeld - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.87.60.
camping@vibraye.fr

GYMNASES

Rue de Wagendfeld - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.78.62.

PISCINE MUNICIPALE

Rue de Wagendfeld - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.62.48.

ECOLE PRIMAIRE C. PAYSAN

3, impasse des Ecoles - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.75.43.
ce.0720367h@ac-nantes.fr

COLLEGE GABRIEL GOUSSAULT

78, rue Gabriel Goussault - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.60.60.
ce.0720058x@ac-nantes.fr

GENDARMERIE DE VIBRAYE

95, rue Xavier Boutet - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.60.13.

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi de 8h à 12h
Mercredi de 14h à 18h

CENTRE DE SECOURS

2, route de Saint-Calais - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.65.14.

LA POSTE

55, rue Xavier Boutet - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.42.47.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9h à 12h
Dernière levée du courrier : 12h

EHPAD et UPAD LA PETITE BRUYÈRE

51, rue Xavier Boutet - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.60.69.
courriel : contact@ehpadlapetitebruyere.fr

PISCINE MUNICIPALE

Rue de Wagendfeld - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.93.62.48.

ASSISTANTE SOCIALE

CIRCONSCRIPTION DE LA SOLIDARITE
DEPARTEMENTALE
Antenne de Bouloire
3, rue du Collège
72440 BOULOIRE
Tél. 02.43.63.30.35.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

10, rue Saint-Pierre - 72120 SAINT-CALAI
Téléphone : 02.43.35.11.03
courriel : ccvba@cc-vba.com

Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

MULTI ACCUEIL - RAMPE

Maison de la Petite Enfance
19, rue du Grand Prix 1906 - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.71.16.29.
courriel : multiaccueil.valdebraye@orange.fr

Horaire d'ouverture :

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
de 7h30 à 18h15

Permanence RAMPE :

Maison de la Petite Enfance - Vibraye
Jeudi de 13h à 17h

36 ter rue de la Cornillère - Saint-Calais
Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h

OFFICE DE TOURISME VBA

8, place de l'Hôtel de Ville - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.60.76.89.
courriel : contact@tourismevba.fr
site internet : www.tourismebrayeanille.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi de 10h à 12h30
Mercredi au vendredi
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30
Samedi de 14h30 à 17h

Horaires d'ouverture de la billetterie :

Mercredi et vendredi
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30
Samedi de 14h30 à 17h
courriel : reservationqda@tourismevba.fr

SYVALORM

11, rue Henri Maubert - 72120 SAINT-CALAI
Téléphone : 02.43.35.86.05.
Site internet : www.syvalorm.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

DECHETERIE - VIBRAYE

La Retrourie - 72320 VIBRAYE
Téléphone : 02.43.71.29.31.

Horaires d'ouverture été

Lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h20
Samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h20

Horaires d'ouverture hiver :

Lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h20
Samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h20

IMPÔTS

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
LA FERTE-BERNARD (Trésorerie)
(Règlement)
7, rue Marceau
CS 0020 - Maison de l'Etat
72401 LA FERTE-BERNARD
Téléphone : 02.43.93.02.85.
courriel : sgc.lafertebernard@dgfip.finances.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(Impôts sur le revenu)
13, rue aux Cordiers
BP 160
72600 MAMERS
Téléphone : 02.43.31.45.45.
courriel : sip.mamers@dgfip.finances.gouv.fr

SERVICE DEPARTEMENTAL
DES IMPÔTS FONCIERS (Cadastre)
33, avenue du Général de Gaulle
72038 LE MANS CEDEX 9
Téléphone : 02.43.83.44.84.

TRAVAUX

MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM)

Les travaux de la MAM (maison d'assistants maternels) qui pourra accueillir 16 enfants, sont commencés depuis quelques semaines. Le terrassement, les réseaux EP/EV, le plancher (dalle béton) sont déjà réalisés ; la construction des murs est en cours ; la réception des travaux est prévue pour la fin d'année pour une ouverture en début 2026. Celle-ci se trouve à côté du lotissement Ambroise Croizat (logements locatifs).

La MAM sera composée de 4 assistantes maternelles. Si vous souhaitez des renseignements sur le fonctionnement de la MAM, si vous souhaitez bénéficier de ce mode de garde, vous pouvez envoyer un mail avec vos coordonnées à l'adresse suivante : lespetitescanailles79@gmail.com. L'équipe professionnelle sera ravie de pouvoir vous répondre.



Anim'Fiesta Evènementiel

Animation - Sonorisation - Eclairage - Réceptifs - Jeux



Scannez-moi



29 Route de Saint Calais
72470 CHAMPAGNE
06 12 82 07 29
contact@animfiesta.fr



Perle de Beauté



LISA Lucas-Guillochon

Vêtements - Accessoires - Bijoux - Prothésite Ongulaire

11, route de Sainte-Anne - 72320 VIBRAYE
06.25.95.17.89. ou 07.62.62.56.30.

HERVÉ AUTOMATISME

72320 SAINT JEAN DES ÉCHELLES
Tél: 02 43 93 20 91
www.herve-automatisme.com



Portails HERVÉ Fabricant

FABRICATION ARTISANALE

PORTE, CLÔTURE
GARDE CORPS

INSTALLATION

PORTES DE GARAGE
PERGOLAS
CARPORT

MOTORISATION ET INTERPHONIE

CAPTAGE ET REUTILISATION DES EAUX PLUVIALES DU COMPLEXE SPORTIF

Les eaux de pluies des gymnases, salle des fêtes et tribunes vont être récupérées dans un bassin qui a été créé. D'une capacité de 1 800 m³, l'eau ainsi captée et stockée permettra d'arroser les deux terrains de football.



MARQUAGE AU SOL

La société retenue est en cours d'intervention pour refaire des lignes « stop », des emplacements de parking, et certains passages piétons (dont ceux

du rond-point de la Gare qui ne pouvaient pas être faits avant la réfection de la voirie gérée par le Département).

PARCOURS DE SANTÉ

Pendant le mandat du Conseil Municipal des Jeunes (terminé depuis la fin 2024), l'un des projets retenus était de remettre à jour le parcours de santé. Les jeunes ont travaillé en collaboration avec cinq élus sur ce projet : rénover, changer des modules, mettre en concurrence les sociétés et demander des devis, tout en respectant le budget alloué de 20 000 €.

Après plusieurs modifications, le projet définitif a été arrêté par les jeunes, puis accepté par le conseil municipal.

Une tyrolienne sera également mise en place. La réalisation des travaux est assurée par les services techniques.



Frédéric Barbier
architecte dplg



06 20 65 53 18

Agence A3dess

UN PROJET D'ISOLATION ?
Appelez PCI Décor !

07 69 81 76 97
contact@pcidecor.com



PCI Décor
l'isolation, l'isolation-solutions
Entreprise Certifiée
QUALIBAT
www.pcidecor.fr
02 43 88 19 88

BUDGET

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Lors de sa réunion du 14 avril dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé sur les taux des impositions qui restent de sa compétence, c'est-à-dire les taxes sur les propriétés bâties et non bâties, ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter ces différents taux en 2025, et de les maintenir au niveau auquel ils étaient au début de la présente mandature, c'est-à-dire :

- 41,34% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 37,54% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 15,00% pour la taxe d'habitation sur les rési-

dences secondaires.



En revanche, le taux d'imposition finalement appliqué sur ces trois taxes est conditionné par le taux voté par le groupement de communes à fiscalité propre dont dépend notre commune, en l'occurrence la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille.

En conséquence, à base constante, si les redevables vibraysiens constatent une augmentation de leurs impositions, elle ne sera pas du fait de la commune de Vibraye.

ATELIER D'ARCHITECTURE
AUDEVARD CAILLOUX

DeLaval

ENTREE

LE MANS - PARIS - TOULON

02 43 87 74 02

Jun 2025

ACTUALITES

LA POSTE : NOUVEAUX HORAIRES



Le bureau de poste de Vibraye sera ouvert le lundi matin à compter du **20 mai 2025**. Des modifications des horaires interviendront à la même date pour les autres jours de la semaine.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
de 9h30 à 11h45

Vendredi de 9h30 à 12h30

Samedi de 8h30 à 11h30

LA VIDEOPROTECTION



Depuis plusieurs mois des faits délictueux sont commis dans notre commune. Lors de ces dernières semaines cela s'est accentué et fait naître dans notre ville un climat d'insécurité.

Lors de nos entretiens avec les responsables de la gendarmerie, les élus ont demandé la possibilité d'augmenter la présence des forces de l'ordre et notamment lors de surveillances nocturnes dans notre commune.

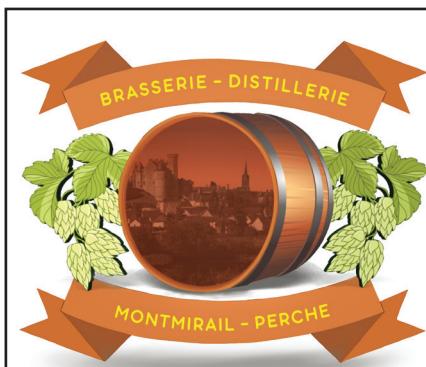
En outre, conscient de ce phénomène et des préjudices engendrés, les élus comme annoncé lors des voeux 2025, travaillent sur l'installation d'une vidéoprotection. Lors du vote du budget en janvier

dernier, cette opération est votée. Elle est en cours d'élaboration, mais les lourdeurs administratives, indépendantes de notre volonté, allongent les délais de réalisation.

Tenant compte des points sensibles, plusieurs sites sont retenus pour l'installation de caméras. Lors de la mise en place de ce matériel, des points d'éclairage public seront également remis en fonctionnement.

Si certains s'inquiètent de la mise en place de ce dispositif, qu'ils soient rassurés. La visualisation des enregistrements est réglementée. Ils sont possibles lors de la commission de faits délictueux, par uniquement des personnes habilitées ou sur réquisition des forces de l'ordre. Le local prévu pour l'enregistrement des images est verrouillé et l'accès est autorisé uniquement aux personnes habilitées.

Par l'installation de cette vidéoprotection le but n'est pas de surveiller, mais de prévenir et protéger afin de retrouver une ville où il fait bon vivre.



Brasserie de Montmirail

Bieres, Cocktails,
Gourmandises

WWW.brassieriedemontmirail.com
07 83 81 28 80

UN NOUVEAU SITE INTERNET

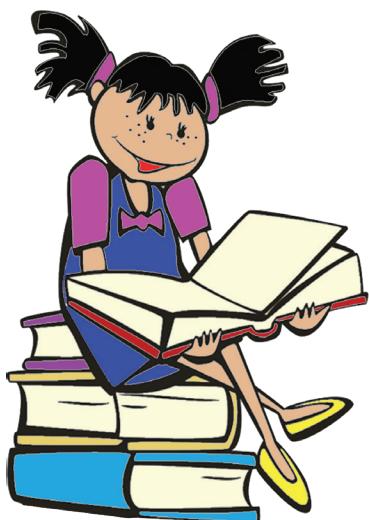


Depuis peu, la Ville de Vibraye a mis en ligne son nouveau site internet. Conçu pour être simple, pratique et accessible à tous, ce site a pour objectif de vous offrir un accès rapide à l'ensemble de nos services, actualités et informations utiles. Le nouveau site propose une navigation intuitive et un design adapté à tous les supports (ordinateur, tablette, smartphone). Vous y retrouverez :

- Les dernières actualités et événements à ne pas manquer
- Des informations pratiques (horaires, contacts, documents utiles, etc.)
- Des services en ligne pour faciliter vos démarches. Rendez-vous dès maintenant sur www.vibraye.fr. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à le partager autour de vous !

BIBLIOTHÈQUE

ET SI VOUS POUSSIEZ LA PORTE DE LA BIBLIOTHÈQUE



Vous cherchez un endroit calme pour lire, étudier ou simplement vous évader ? La bibliothèque municipale est votre destination idéale. Plus qu'un simple lieu de prêt de livres, c'est un endroit agréable où chacun peut trouver son bonheur.

Prenez un moment pour découvrir ou redécouvrir la bibliothèque. Odile est là pour vous guider, vous conseiller et vous présenter romans, albums, revues ...

C'est un lieu chaleureux, l'entrée est libre, l'inscription est simple et ne coûte que **3,40 € par an et par lecteur**.

En juin, un rallye lecture sera organisé pour les petits de l'école maternelle sur le thème de la ferme.

Pensez à faire votre stock de livres en juillet, car la bibliothèque sera fermée du 1er au 23 août.

Atelier **CoRéum**

Conservation - Restauration d'objets d'Art
Menuiserie - Sculpture / Polychromie - Dorure

atelier-coreum.fr / Tel : 02 97 27 73 52

RECHERCHE DE MEDECINS GÉNÉRALISTES

Notre territoire souffre depuis plusieurs années d'une pénurie de médecins généralistes et les élus de la commune en sont bien sûr conscients.

Il faut savoir que c'est la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, intercommunalité dont dépend la commune de Vibraye, qui possède la compétence exclusive « santé » et donc qu'elle seule peut agir dans le domaine de la santé.

Un contrat a été passé il y a quelques années maintenant, par la Communauté de Communes, avec un cabinet de recrutement, afin de trouver un médecin généraliste disposé à venir s'installer sur notre territoire. Ce contrat n'a donné aucun résultat à ce jour.

Malgré le fait que le domaine de la santé soit une compétence exclusive de la Communauté de Communes, de nombreuses démarches ont été faites par les services de la mairie de Vibraye, notamment par voie dématérialisée, par la confection d'un diaporama à destination des médecins, présentant la ville de Vibraye, ses infrastructures, ses différents services et son tissu associatif. Les élus se sont eux aussi mobilisés à l'occasion de leurs déplacements dans les infrastructures médicales de la région, afin d'évoquer la pénurie de médecins généralistes dans la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vibraye. Toutes ces démarches, à l'initiative de la commune de Vibraye, sont malheureusement restées vaines jusqu'à ce jour.

Devant cette situation très préoccupante, le Conseil Municipal de Vibraye a décidé de prendre le relai de la Communauté de Communes, afin que la commune puisse agir pour tenter de trouver un ou plusieurs médecins généralistes disposés à venir exercer dans la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vibraye. Pour ce faire, dans un premier temps, il a fallu obtenir l'autorisation de Mr le Préfet de la Sarthe, pour une dérogation à la compétence exclusive de la Communauté de Communes en matière de santé, pour la recherche de médecins.

Après avoir obtenu cette dérogation exceptionnelle, la commune de Vibraye a passé un contrat de prestation de recrutement d'un médecin généraliste avec un cabinet situé près de la frontière espagnole. Après quelques candidatures qui n'ont pas pu aboutir, ce cabinet est actuellement en contact avec deux internes espagnols, qui vont terminer leur internat en juillet de cette année et qui, diplôme

de médecins en poche, veulent s'installer en France pour exercer ensemble sur un même lieu. Cette proposition a été soumise au Conseil Municipal, car le coût de la prestation de recrutement s'en trouve doublé, par rapport au coût initial, du fait que l'accompagnement par le cabinet s'effectue sur deux médecins au lieu d'un seul au départ. Devant la situation quasi catastrophique dans laquelle nous nous trouvons en matière d'offre de soins, le Conseil Municipal a entériné la perspective de recrutement des deux médecins, avec le coût de prestation supplémentaire engendré.

Ces deux candidats médecins sont venus sur place les 13 et 14 mars dernier, accompagnés par la Directrice du cabinet de recrutement, afin de visiter notre ville, ses infrastructures, ses services, son tissu associatif, ainsi que la Maison de Santé Pluridisciplinaire, dans laquelle ils seraient sensés exercer. Lors d'une réception à la Maison de Santé, ils ont pu dialoguer longuement avec tous les praticiens qui y exercent actuellement, dont le Docteur Marchand, qui a su les rassurer sur l'accompagnement dont ils pourraient bénéficier de sa part, s'ils acceptaient de venir s'installer à Vibraye. De notre côté, nous avons pu leur présenter tous les avantages dont ils pourraient bénéficier en venant exercer à Vibraye, tant sur le plan professionnel que personnel. A priori, ils sont repartis en Espagne avec une opinion très favorable quant à une éventuelle installation à Vibraye.

Depuis leur visite, nous sommes en constante concertation avec le cabinet de recrutement, qui lui-même, est en constant dialogue avec les deux candidats médecins, afin d'essayer de répondre à toutes leurs interrogations, qui sont nombreuses. Même si nous espérons avoir un retour et une décision rapidement après leur visite, il s'avère qu'ils ont décidé de prendre le temps de la réflexion et de ne rendre leur décision qu'à la fin de leur période d'internat, c'est-à-dire en juillet de cette année. Nous ne pouvons, bien sûr, pas les contraindre à quoi que ce soit et nous ne pouvons qu'attendre patiemment leur décision, que nous espérons tous favorable.



ENFANCE-JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs ouvre ses portes pour les vacances d'été du **7 juillet au 1 août**, puis du **25 au 29 août**, sous forme d'un accueil à la journée.

Nos animateurs accueilleront vos enfants âgés de 3 à 11 ans, pour passer des vacances inoubliables !!!
Un seul mot d'ordre cette année : **Soleil, Sable et Aventure !**

Jeux collectifs, équitation, visites exotiques, piscine, parc aventure, acrobranche ... autant de choses à découvrir !

Vous pouvez inscrire vos enfants directement au service enfance-jeunesse (situé à l'Espace de la Gare) ou par mail enfancejeunesse@vibraye.fr. La plaquette vous sera transmise avec le coupon d'inscription.



Une journée familiale vous est également proposée le vendredi 29 août 2025 : **KERMESSE !**

Spectacles des enfants, animations surprises, nous allons tout mettre en œuvre pour faire passer une journée exceptionnelle aux enfants !

Pour toute information, contactez-nous au 02 43 93 95 45 ou au 06 27 91 95 37 (Julie)

Pour info, les inscriptions aux séjours sont OUVERTES

Les chanceux partiront donc à Morannes-sur-Sarthe du 16 au 18 juillet (pour les 6/8 ans), et du 21 au 25 juillet pour les 9/11 ans.

Ils apprendront à dompter les chevaux, à braver l'eau en canoé, et tirer à l'arc dans la forêt !!!

Ouest

Énergie

LOCAL ADOS

Les jeunes profiteront tout au long du mois de juillet des différentes sorties concoctées par l'équipe d'animation (TEPACAP, PAPEA, KARTING...).

A la demande des jeunes qui fréquentent le local, nous organisons une fois par mois des soirées, le VENDREDI de 19h00 à 23h00

Chacun peut apporter boissons, gâteaux, bonbons... pour préparer un APERO PRESQUE PARFAIT !!!!

Réservations via Facebook, appel ou SMS au 02 43 93 55 92 ou 07 77 26 52 74 (Augustin).



Info spéciale : le local fermera ses portes en août.

Les ados quant à eux iront à Noirmoutier du 7 au 12 juillet pour profiter de la plage, faire de la bouée tractée et partir à la découverte d'un grand parc aquatique. Inscriptions dès maintenant.



Ets PEAN

Tout pour l'Agriculture



41170 CORMENON
72360 MAYET

Tél. 02 54 80 92 82
Tél. 02 43 79 47 94

www.pean-sa.fr
contact@pean-sa.fr
 **ETS PEAN SA**

PISCINE MUNICIPALE

Notre piscine municipale ouvrira cette année dès le 2 juin aux scolaires. Vous pouvez retrouver toutes les plages d'ouvertures sur notre site internet. N'hésitez pas à contacter nos trois maîtres-nageurs sauveteurs qui auront à cœur d'enseigner la natation à vos enfants tout au long de la saison.

Vous trouverez comme chaque année un espace aquatique de qualité et d'un entretien irréprochable. Pour continuer à vous baigner en sécurité, des travaux sont régulièrement réalisés pour maintenir le site en bon état et/ou le rénover. Cette année nous nous sommes concentrés sur la partie technique

(sable de filtration – dosage...), mais aussi sur la partie sécurité avec une grosse rénovation du sol des plages.

Pour clôturer l'été, vous pouvez réserver votre soirée du 29 août pour participer à la fête de la piscine, avec une fermeture nocturne. Un food-truck sera présent pour vous restaurer après vos efforts dans les bassins (jeux aquatiques accessibles à tous). De nombreux lots seront à gagner pour les petits et les grands.

VIBRAYE

PISCINE MUNICIPALE

Du 2 JUIN AU 31 AOÛT 2025

HORAIRES D'OUVERTURE

DU 2 JUIN AU 4 JUILLET

Mercredi et samedi	15h à 19h30
Dimanche	10h à 12h30
	15h à 19h30

Du 5 JUILLET AU 31 AOÛT

Ouvert tous les jours
sauf le mardi
de 10h à 12h30
et de 15h à 19h30

La piscine sera ouverte jusqu'à 22h00, le vendredi 29 août 2025

Fermée les 8 juin, 14 juillet et 15 août

Entrée gratuite le 5 juillet et le 31 août 2025

Evacuation des bassins 15 mn avant la fermeture

BILLETS	TARIFS
Entrée adulte	3,75 €
Entrée adulte après 18 H	2,55 €
Entrée enfant de moins de 16 ans	2,15 €
Entrée enfant de moins de 6 ans	Gratuit
Accompagnateur (ne se baignant pas)	1,15 €
Carte de 10 entrées adultes	32,05 €
Carte de 10 entrées enfants	11,10 €
Bonnet de bain	1,00 €
Perte d'une clé de casier vestiaire	16,20 €



Port du bonnet conseillé

Le port des bermudas et autres shorts est formellement interdit

Les enfants de moins de 6 ans doivent impérativement être accompagnés d'un adulte ou d'un adolescent de plus de 14 ans dûment mandaté par les parents.

Fête de la piscine le vendredi 29 Août 2025

Contacter les maîtres-nageurs :

- Valentin BISSON : 06 41 53 41 75
- Sophie CHAUVEAU : 06 52 67 57 50
- Marc PRUVOST : 06 77 53 73 92

BIENVENUE

L'Assurance Maladie
vous accueille à la :

 **France Services** (bureau de La Poste)

30, avenue Charles de Gaulle
72120 Saint-Calais

Permanences **SANS RENDEZ-VOUS**
tous les jeudis de **14h à 17h** (hors vacances scolaires)

Le conseiller France Services vous accompagne
dans **toutes vos démarches sur le compte ameli**,
et vous orientera vers un conseiller si la démarche
n'est pas réalisable en ligne ou pour
les non-adhérents au compte.



▶ Pour vos démarches rapides,
connectez-vous à votre **compte ameli**



▶ Pour tous renseignements,appelez le :

36 46 Service gratuit
+ prix appel

ASSOCIATION À LA UNE

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VIBRAYE



Pourquoi l'AGVV ?

Après 60 ans, pour la plupart d'entre nous, les obligations professionnelles se sont éloignées.

Les matins se ressemblent tout au long de la semaine, plus de rendez-vous, plus de contacts avec les collègues, plus d'obligations de se lever de bonne heure. Petit à petit, les activités sportives, voire intellectuelles se raréfient.

La gymnastique des seniors, répond à deux critères essentiels.

Le premier : l'entretien du corps, pour vieillir plus longtemps en bonne forme. Les âges du groupe vont d'environ 50 ans à 85 ans et nous avons la

chance de faire cette activité sous la bienveillance d'une monitrice diplômée, qui sait adapter les exercices en fonction des différents membres.

C'est dans une ambiance musicale que nous commençons les exercices de fitness et musculation très variés d'un cours à l'autre, avec l'utilisation d'accessoires divers (élastiques, lestes, steps, ballons, bâtons, parcours d'équilibre... prêtés par l'association.



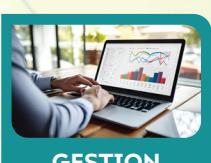
Informatique et Télécoms pour les pros



INFORMATIQUE



TELECOMS



GESTION



IMPRESSION

www.conty-informatique.com - 72190 Saint Pavace - Tel : 02.43.82.06.63

Le second, auquel j'attache beaucoup d'importance : c'est le côté relationnel entre les membres du groupe, dans une ambiance conviviale permettant à chacune de s'exprimer ou de se rapprocher des autres adhérentes, si elles le souhaitent.

Nous fêtons les anniversaires que nous regroupons par mois ; chacune reçoit un cadeau, et dans le groupe il y a toujours deux ou trois adhérentes qui fabriquent des gâteaux à partager.

Nous présentons une troupe, pour une soirée théâtre au Quai des Arts, en mars, pour alimenter la cagnotte de l'association.

Nous organisons également quelques sorties dans le courant de l'année, comme une soirée bowling

avec les conjoints, auxquelles nous ajouterons cette année vers le début décembre, un repas pour fêter les 50 ans de l'AGVV (qui a été créée le 22 Janvier 1975).

Il règne une bonne ambiance



AGVV VIBRAYE

Mairie Place de l'Hôtel de Ville

72320 VIBRAYE

Siret : 434 554 549 00015

Assurance : FFEPGV/MAIF N° 2 124 996 D

Présidente : Josy FISCHER 06 60 86 34 54

L'ESCALE
Restaurant pizzeria - crêperie
Place de l'Hôtel de Ville
72320 VIBRAYE

Produits de qualité

Tél. 09.54.26.50.56.

AMAC
ARCHITECTES

Maxence AUGUSTIN
Architecte DPLG
02 43 71 72 31
5, rue Alfred Marchand
72400 - La Ferté-Bernard
amarchitectes@orange.fr

GARAGE EXPERT
NP Automobiles

Entretien et réparation toutes marques
Véhicules neufs et d'occasion

1, route de Saint-Calais
72320 Vibraye

www.ad.fr
np-automobiles@orange.fr

SARL PAINEAU ET ASSOCIÉS

Chauffage toutes énergies, Climatisation
Dépannage, SAV et Entretien

Plomberie, Sanitaire
Conception de salles de bain

Électricité, Ventilation
Panneaux photovoltaïques

22 rue de la Herse - 72160 CONNERÉ
Tél. 02 43 93 42 59
Mail : contact@entreprise-paineau.fr
Site : www.entreprise-paineau.fr

ACTUALITES SPORTIVES

SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Nous avons eu l'honneur d'accueillir le 4 avril dernier au sein du gymnase D. Costatini l'ancienne ministre des sports, Mme Marie-Amélie Castera. Cette dernière a participé à l'après-midi de sensibilisation au harcèlement organisée pour les enfants de l'école primaire.

Il faut saluer à cette occasion le travail initié par le club dynamique de l'Anille braye Tennis, et son éducateur que l'on ne présente plus aujourd'hui, en la personne de Jean-Charles Rioton. Cette animation restera très longtemps gravée dans la mémoire

des enfants, qui ont participé à différents ateliers et ont pu échanger quelques balles avec Mme M.-A. Castera.

Pour renouer avec nos traditions après une année de coupure suite au passage de la Caravane Terre de Jeux, la fête des associations revient le vendredi 20 juin autour d'un tournoi de volleyball. Suivra la remise des récompenses à nos sportives et sportifs de l'année. Rendez-vous à partir de 17h30 pour les inscriptions.



Couverture Charpente
Zinguerie, Rénovation et Neuf, Étanchéité, Isolation, Entretien de toiture, Démoussage, nettoyage, Possibilité de contrat

Confort Velux
Installateur, Conseil Expert, Verrière, Combinaison de fenêtres, Domotique Facilité de paiement Proposons un SAV

Construction Bois
Maison, Extensions ossature bois, Carport et Auvent traditionnel, Conseil et accompagnement, Groupe d'artisans locaux

Nogent-le-Rotrou **BERD'HUIS** **02 33 83 60 46** | **La Ferté-Bernard** **VIBRAYE** **02 43 93 61 50**

www.leblancadrien.com

Panneaux Photovoltaïques
Étude personnalisée, Devis gratuit, Installation, Proposons un SAV

02 33 25 01 44
06 77 05 44 29
altoitsolaire@gmail.com

PENSEZ À L'ENTRETIEN DE VOTRE TOITURE !

RGE QualiPV 2023
Maitre Artisan
QUALIBAT

DERNIÈRE MINUTE

Dès la prochaine rentrée sportive, la commune aura l'honneur d'avoir un club qui participera à un championnat de National 1 en tennis de table. Du jamais vu. Les Bisons de l'Association Sportive de

Tennis de Table ont signé leur accession avec brio le 17 mai dernier, grâce à une victoire à la hauteur leur espoirs, et en l'emportant 8-0 contre Rouen.



LEBRUN
miroiterie-batiment

Z.A.C. de l'Oseraie - 146 Rue de Beaugé
72000 Le Mans

Tél : 02 43 50 15 80 - Fax : 02 43 86 60 04
E-mail : be@miroiterielebrun.fr

ARRÊT DES COLLECTES TEXTILES

Le collecteur ECO TEXTILE, société en charge de vider les bornes textiles du territoire en convention avec l'éco-organisme RE-FASHION est dans l'obligation d'interrompre toutes les collectes nationales. Le SYVALORM est de ce fait impacté.

Les opérateurs de tri n'ont plus de débouchés :

Les filières des textiles usagés traversent depuis plusieurs années une période difficile compte tenu de la baisse de qualité des produits mis sur le marché (issus du commerce fast fashion) et du développement croissant des gisements. Un contexte aggravé par l'obligation qui est faite à l'éco-organisme Re-Fashion de collecter tout type d'apport

TLC (Textile/Linge/Chaussures) qu'ils soient réemployables ou non.

Complètement saturée, la filière se trouve dans une impasse économique et financière grave. Les pouvoirs publics débattent actuellement avec les opérateurs pour permettre des avancées, trouver une ou des solutions...

Conteneurs condamnés :

Le prestataire a condamné nos containers avec un film plastique pour empêcher les dépôts de textiles usagés.

Le service reprendra dès que possible et pourra alors recevoir vos apports.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

La prochaine distribution aura lieu :

Vendredi 13 juin de 9h à 12h

Vendredi 20 juin de 9h à 12h

Samedi 21 juin de 9h à 12h

Vous ne pouvez pas venir, un voisin, un ami...
peut venir les chercher à votre place.



Génie civil

Gros-œuvre

SOMARÉ
CONSTRUISONS LE FUTUR, BÂTISSONS VOS PROJETS

Génie civil et Entretien/Service industriels

Restructuration / Réhabilitation

Reprise en sous-œuvre / Renforcement de structure

Travaux singuliers

NOUVEAU !
Dès le 16 juin 2025
Les plages horaires des déchèteries évoluent et s'adaptent aux usages et besoins réels des services !

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

à compter du 16 juin 2025

→ 2 périodes : ☺ et ☺

A compter du 15 juin

A compter du 15 septembre

LA FERTÉ-BERNARD

La Champfordière
02 43 71 48 35



LE GRAND-LUCÉ

ZA La Prairie
02 43 75 94 22



MONTOIRE • FONTAINE-LES-COTEAUX

2 et 4 rue de la Varenne
02 54 86 60 20



THORIGNÉ-SUR-DUÉ • CONNERRÉ

2033 Route de Connerré
02 43 82 88 47



LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR

Les Brays
02 43 79 20 64



SAINT-MARS-LA-BRIÈRE

162 Imp. de la Déchetterie

02 43 82 96 41



SAVIGNÉ-L'ÉVÈQUE

« Passe-Vite »
02 43 27 88 16



VIBRAYE

153 rue des Sablons
02 43 71 29 31



DROUÉ

ZI La Bichotière
02 54 23 04 72



MONTAILLÉ • SAINT-CALAIS

La Chasselouvière
02 43 35 76 68



SAVIGNY-SUR-BRAYE

Route de Vendôme
02 54 23 73 34

Lundi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Mercredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Jeudi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Vendredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Mercredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Jeudi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Vendredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00

BESSÉ-SUR-BRAYE

Rue du Val de Braye
02 43 35 60 76

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Mercredi	Fermée	9h00-12h00
Jeudi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée
Vendredi	Fermé	9h00-12h00
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00

MAISONCELLES • BOULOIRE

Le Buisson
02 43 35 81 69

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée



FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS
ET DIMANCHES



Plateforme de déchets verts



Plateforme de gravats

EMBELLIR VIBRAYE

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Les membres de la commission fleurissement se rendront sur site fin juin pour apprécier les aménagements, le fleurissement des jardinets, balcons, terrasses ... des candidats 2025.

A la suite de ces visites, ils établiront le palmarès qui sera dévoilé en fin d'année, lors de l'accueil des nouveaux habitants. Chaque lauréat se verra remettre une récompense en remerciement de sa contribution à l'embellissement de la commune.

Vous souhaitez participer, n'hésitez pas et inscrivez-vous à la mairie jusqu'au 20 juin 2025.



EMBELLISSEMENT DES RUES



Rendre accueillante la ville de Vibraye est l'une des priorités des élus. Cette année, et c'est une première, les rues Xavier Boutet et des Sablons sont parées de guirlandes florales. Elles apportent une note lumineuse et resteront en place pour toute la saison d'été.



VIBRAYE EN FÊTE

CORSO FLEURI

Les différents organisateurs des festivités vibraysiennes s'affairent à les préparer.

Les 7 et 8 juin : Le Corso fleuri organisé par le comité des fêtes est comme à l'accoutumée très attendu par les Vibraysiens mais aussi par un vaste public extérieur à la commune.

Cette année, le thème retenu est Walt Disney.

Chaque bénévole, très investi dans la préparation des chars, redouble d'imagination pour offrir aux spectateurs un défilé chatoyant et un moment festif au son des musiques endiablées encadrant les groupes dansants.

Soyez nombreux à participer à cette cavalcade qui s'annonce colorée.



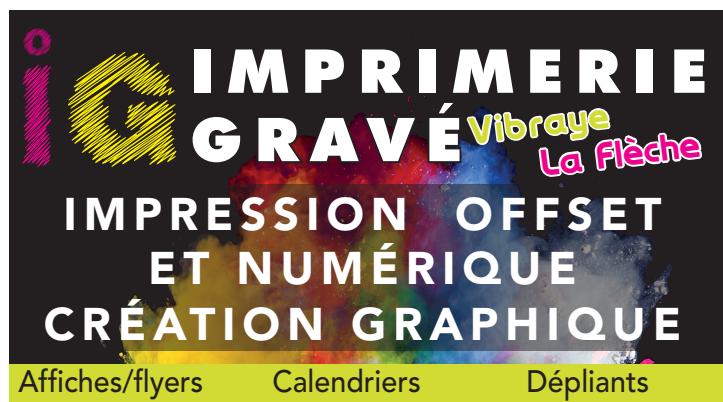
VENTE DE TICKETS A TARIF REDUIT

6€ au lieu de 8€ pour les adultes
(À partir de 15 ans)

Tarif normal pour les enfants
de 10 à 14 ans : 5€

Gratuit pour les moins de 10 ans

Vendredi 6 juin et samedi 7 juin
de 8h30 à 12h30
Salle André Leprêtre
(à coté de la mairie)



FÊTE DES ASSOCIATIONS

La fête des associations aura lieu le **Vendredi 20 juin à partir de 18h**. Cette année, un tournoi de volley est ouvert à toutes les associations sportives et non sportives. Il sera suivi des remises de récompenses et du challenge inter-associations.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous dès 17h30.



FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la musique déroulera le **21 juin dès 19 heures** avec à l'affiche :

- **Adèle MARTIN**, jeune Vibraysienne, talentueuse accordéoniste. Elle est championne du monde dans la catégorie accordéon et chant des moins de 18 ans et, qui plus est, a fait la une d'un journal national télévisé.
- **Sister Ann** (chansons françaises)
- **JASPE** (Rock etc...)

Buvette et restauration sur place par les commerçants de Vibraye

Cette manifestation est conjointe avec les essais des voitures à pédales engagées pour la course folle du dimanche 22 juin.



Sarl **Mellier Carrelages**



VENTE & POSE

Salle d'exposition
Z.A. route de Courgenard
72320 LAMNAY

Tél : 02.43.71.80.34. - Port. 06.06.78.00.54.

www.carrelage-mellier.com

Email : contact@mellier-carrelages.com

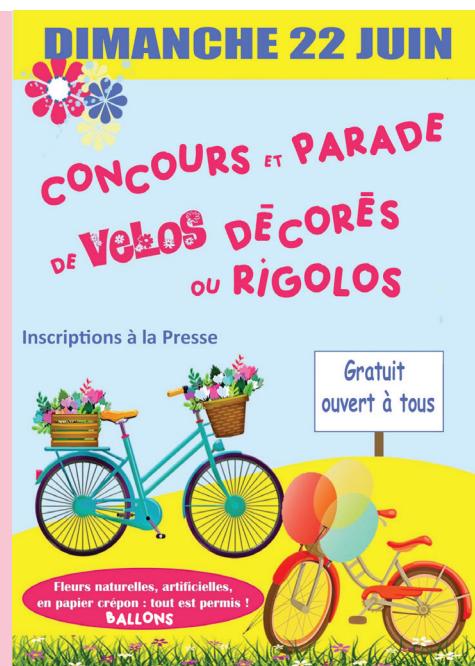


COURSE FOLLE DE VOITURES A PÉDALES



Une nouveauté pour 2025, en plus de la course folle, les commerçants et artisans organisent un concours et une parade de vélos décorés et rigolos.

Ne manquez pas ces rendez-vous, vous ne serez pas déçus par les spectacles.



FÊTE NATIONALE

Le 13 juillet : à l'occasion de la Fête Nationale, la collectivité propose à la population de participer à la traditionnelle retraite aux flambeaux (distribution gratuite de lampions). Elle a lieu en amont du feu d'artifice musical tiré au Quai des Arts. L'itinéraire et les horaires seront communiqués par voie de presse, affiches et Intramuros.



FÊTE DE LA PISCINE

Le 29 août 2025, la piscine sera ouverte jusqu'à 22h. Ce sera l'occasion de clore la saison 2025 par une fête de la piscine. Des jeux aquatiques seront organisés et un food-truck sera présent pour vous restaurer.

NETTOYAGE GÉNÉRAL - PROPRETÉ HYGIÈNE - MULTISERVICE - PEINTURE
DÉCORATION - REVÊTEMENTS - RAVALEMENT - VITRERIE

ZA LA GARE
72120 SAINT-CALAIS

02.43.35.01.87.
toutnet72120@orange.fr

MONUMENT DU MOIS

En collaboration avec le Perche Sarthois, la commune de Vibraye organise le « Monument du mois ». Différentes festivités se dérouleront entre le **26 septembre au 19 octobre 2025**.

Le Monument du mois est une action de valorisation du patrimoine d'une commune. Cette action a deux buts, l'une est prospective afin d'analyser les enjeux patrimoniaux pour le territoire communal, l'autre est promotionnel. Pour les Vibraysiens, le Monument du mois se concrétise par un programme d'animations qui se déroulera sur quatre fins de semaine, mettant en valeur les principales thématiques et éléments patrimoniaux de notre ville.

Ainsi, le monument du mois consiste à accroître la connaissance historique et patrimoniale de la commune afin de :

- Permettre aux habitants de s'approprier leur patrimoine pour mieux le comprendre, l'apprécier et mieux maîtriser sa préservation et son évolution ;
- Sensibiliser les enfants au patrimoine local et plus

largement à leur cadre de vie ;

- Faire découvrir notre patrimoine au plus grand nombre par les différentes opérations qui seront ouvertes à tout le monde.

Outre les actions organisées en fin de semaine, des expositions seront proposées à tous, dans les différents bâtiments communaux.

Toujours dans le cadre du Monument du mois, la commune de Vibraye prévoit :

- **le vendredi 27 septembre 2025** le spectacle musical « **Dans l'Ombre des Roses** » (au Quai des Arts), sur le rôle des femmes en temps de guerre ;
- **le samedi 18 octobre** : un spectacle de rue sur la Libération de notre ville ;
- **du 17 au 19 octobre 2025** : une exposition de véhicules et de matériel militaire (1939 – 1945).

Le programme détaillé de l'ensemble des opérations sera disponible à la rentrée.

DATES A RETENIR

Banquet des Ainés
Dimanche 2 novembre 2025

Marché de Noël
Vendredi 5 Décembre 2025



CHL
CHAILLOU
ENTREPRISE
Votre artisan chauffagiste depuis 1974

PLOMBERIE-SANITAIRE

- SALLES DE BAINS
- TRAITEMENT DE L'EAU (calcaire)
- CHAUFFE EAU SOLAIRE
- THERMODYNAMIQUE

ELECTRICITÉ

- GÉNÉRALE
- DOMOTIQUE

SOLAIRE

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES

- GÉOTHERMIE • POMPE À CHALEUR
- CONDENSATION GAZ-FIoul
- MUR CHAUFFANT
- PLANCHER CHAUFFANT

SERVICE APRÈS-VENTE

- ENTRETIEN CHAUDIÈRES TOUTES ÉNERGIES
- RAMONAGE
- CONTRAT D'ENTRETIEN

Z.A. Les Rochettes
72320 MONTMIRAIL

02 43 93 65 10

www.entreprise-chaillo.com

FESTIVAL ROCKA'VIB

La 15^{ème} édition du festival ROCKA'VIB se déroulera le **samedi 5 juillet 2025**. Le principe de gratuité est reconduit, ceci afin de mettre cette manifestation festive à la portée de tous.

Malgré tout, ce pari de la gratuité ne pourrait être tenu sans le concours financier de tous nos parrains, que nous tenons à remercier vivement.

La soirée débutera avec le groupe « **R.A.B** » originaire de la Sarthe, puis se poursuivra avec le groupe « **STORM ORCHESTRA** », pour se terminer en apothéose avec le groupe « **CACHEMIRE** », qui clôturera ce festival.

Alors, tous à Vibraye le samedi 5 juillet à partir de 19h, sur le parking de la salle de spectacles du « Quai des arts ». Vous trouverez sur place de quoi vous restaurer et épancher votre soif.

Pour des raisons de sécurité, l'apport de canettes, de bouteilles et autres objets lourds ou contondants sera interdit sur le site du festival. Le contrôle sera effectué à l'entrée par une société de sécurité habilitée.



RECENSEMENT CITOYEN



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

Chaque Français dès 16 ans doit d'abord faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire.

Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre **16^e anniversaire**. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire.

Est-il obligatoire de faire le recensement citoyen ?

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Comment faire le recensement citoyen ?

Vous devez faire votre recensement à la mairie de la commune de votre domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour.

Une fois le recensement fait, vous obtenez une attestation de recensement.

Vous pouvez également vous recenser en ligne sur www.service-public.fr



Ets VAUTCRANNE

notre choix, respecter le vôtre

66, rue de Paris
72160 CONNERRÉ
Rue de la Pocherie
72120 SAINT-CALAIS

Tél. 02 43 89 00 96 (7j/7j)

Funérariums

CONNERRÉ - Chemin de la Rochelle
SAINT-CALAIS - (face au cimetière) rue de la Pocherie
VIBRAYE - ZA de La Braye
BOULOIRE - (face au cimetière) rue de la Jugerie

Obsèques

Marbrerie

Prévoyance

Fleurs

Hab. 15-72-51

QUAI DES ARTS

Clap de fin pour la saison 2024 - 2025 du Quai des Arts.

Nous tenions à remercier tous les artistes qui ont permis que cette année soit riche !

Des expositions, aux théâtres en passant par les concerts ou encore le cinéma, le Quai des Arts travaille pour vous proposer une programmation variée afin de plaire aux plus petits et aux grands.

Cette saison est une nouvelle réussite et c'est aus-

si grâce à vous, spectateurs fidèles à la recherche d'un moment de détente et de culture. Nous vous en remercions.

Tout cela a été possible grâce à toute l'équipe municipale, entre autres Laurence à l'accueil, Olivier, Grégory et Thomas à la technique, et l'Office du tourisme pour la billetterie. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux en septembre.

**Afin de vous satisfaire d'avantages pour les prochaines saisons,
voici un petit questionnaire à déposer à la mairie ou par mail à : quaidedesarts@vibraye.fr**

Êtes vous venu au Quai des Arts ces dernières saisons ?

- Non
- 1 à 3 fois
- 4 à 7 fois
- 8 et +

Si OUI pour quel type d'évènement ? (plusieurs réponses possibles)

- Exposition
- Concert
- Cinéma
- Théâtre
- Conférence

Si OUI pour quel type d'évènement ? (plusieurs réponses possibles)

Si NON pourquoi ?

- Exposition
- Concert
- Cinéma
- Théâtre
- Conférence

- Programmation
- Tarif
- Date
- Réservation

Êtes vous venu au Quai des Arts ces dernières saisons ?

- Non
- 1 à 3 fois
- 4 à 7 fois
- 8 et +

Sur quel support de communication vous nous suivez ?

- Plaquette de programmation
- Facebook
- Intramuros
- Affiche
- Autres

Avez-vous des recommandations ?

Cardiologie Echo-cardiaque Epreuve d'effort Holter	Dr BEN MANSOUR Nizar Centre Hospitalier du Mans	mardi 2 fois par mois	02 43 63 64 33 du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30
Chirurgie viscérale et digestive	Dr CABRAL Carmen Clinique du Pré	1 fois par mois	
Dermatologie	Dr ANELLI Alizée Centre Hospitalier du Mans	jeudi 2 fois par mois	
Gastro-entérologie	Dr CHAILLOU Marc	vendredi matin	
Gynécologie	Dr BROGNARD Marlène Centre Hospitalier du Mans	tous les lundis	
ORL	Dr SEDDIK Kenza Centre Hospitalier du Mans	tous les mercredis	
Ophtalmologie	Dr MEZEMATE Ania Centre Hospitalier du Mans	mercredi et vendredi tous les 15 jours	
Orthopédie	Dr GAUDIN Gaël Centre Hospitalier du Mans	mardi tous les 15 jours semaine impaires	
Orthoptiste	Mme LENFANT Isabelle	jeudi toute la journée	
Urologie	Dr PANHELLEUX Marine Centre Hospitalier du Mans	tous les jeudis	02 43 63 64 24 du lundi au vendredi de 8h45 à 16h30
	Dr DESPORTES Laurent Clinique du Tertre Rouge	tous les mercredis après-midi	
Imagerie médicale	Dr REMIL Laredj Médecin libéral	Scanners, Radiologie conventionnelle, Echographies, Mammographie du lundi au jeudi	
	Dr MARDINI Mazen Médecin libéral	Scanners et radiologie conventionnelle le vendredi	
Scanner/ radiologie conventionnelle	Radiologues: NEHS DIGITAL (téléradiologie)		
Consultation mémoire	Dr MAGNA Théophile Chef de service de médecine Mme PRIGENT Valérie Infirmière en pratique avancée	mardi tous les 15 jours	02 43 63 64 34 du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00



VOYAGES MAUGER
Votre Spécialiste du Voyage



Pour toutes vos envies
Escapades d'une journée, Spectacles, Week-ends,
Séjours, en individuel ou en groupe
Contactez le : **02.43.93.07.77**
voyages-mauger@europencars.fr

www.voyages-mauger.fr




Consultations libérales			
Sage-femme	Mme FORGEARD Justine	sur rendez-vous du lundi au vendredi, possibilité le samedi matin	06 36 07 77 78 ou 02 43 63 64 61
Autres permanences Consultations externes			
Sage-femme	Mme GALLET Laurence Protection Maternelle et Infantile (PMI) Permanence – entretien consultations	mercredi de 9h45 à 12h 1er étage	02 43 54 72 17 ou par mail : laurence.gallet@sarthe.fr
Cours de préparation à la naissance		mercredi de 14h à 16h30 1er étage	
Intervenants dispensaire urgences médicales			
Electrocardiogramme	EQUIPE PARAMEDICALE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS	sur rendez-vous avec prescription médicale	02 43 63 64 65 du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30
MAPA ou HOLTER			
Examens sanguins			
ECBU/diurèse			
Vaccins			
Pansements			



TRAVAUX PUBLICS



Agence LA FERTE BERNARD – ZA du Coutier 72400 CHERRE
Secteur de CHANGE – ZA de la Chenardière 72560 CHANGE
Secteur de VENDOME – ZA de la Bouchardière 41100 NAVEIL
Tél. 02 43 60 18 18 – Mail : lafertebernard@groupe-pigeon.com



OFFRES FRANCE SERVICES

à la Poste de Saint-Calais

* Demandez conseil pour effectuer vos démarches administratives en ligne.

* Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et aux équipements numériques : tablette, ordinateur, imprimante, scan

 <p>30, avenue Charles de Gaulle 72120 SAINT CALAIS Tél. 02.43.63.49.97.</p>	<p>HORAIRES D'OUVERTURE</p> <p>Mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30 Samedi : 9h à 12h</p>
---	---

Les services du Quotidien à côté de chez vous	Document indispensables pour vos démarches
<p>MA SITUATION DE VIE CHANGE  <p>Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF...)</p> </p>	<ul style="list-style-type: none"> * Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF) * Ma carte d'identité en cours de validité
<p>JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ  <p>Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...</p> </p>	<ul style="list-style-type: none"> * Mon n° de sécurité sociale (carte vitale) * Mon code confidentiel (compte AMELI) * Ma carte d'identité en cours de validité
<p>Carsat  <p>Retraite & Santé au travail</p> </p>	<p>JE PREPARE MA RETRAITE <p>Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits</p> <ul style="list-style-type: none"> * Mon n° de sécurité sociale (carte vitale) * Mon mot de passe confidentiel * Ma carte d'identité en cours de validité </p>
<p>JE DECLARE MES IMPÔTS  <p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> </p>	<ul style="list-style-type: none"> * Mon n° fiscal et mon mot de passe confidentiel * Mon n° d'accès en ligne (pour création de compte) * Mon revenu fiscal de référence (pour création compte) * Mon dernier avis d'imposition * Ma carte d'identité en cours de validité
<p>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR</p>	<p>J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS <p>Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...</p> <ul style="list-style-type: none"> * Mon identifiant ANTS * Mon mot de passe confidentiel * Ma carte d'identité en cours de validité </p>
<p>MINISTÈRE DE LA JUSTICE</p>	<p>JE FAIS VALOIR MES DROITS <p>Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire....</p> <ul style="list-style-type: none"> * Ma carte d'identité en cours de validité </p>
<p>JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA  </p>	<ul style="list-style-type: none"> * Particulier ou exploitant : n° de sécurité sociale (carte vitale) * Entreprise : n° de SIRET (14chiffres) * Un adresse email valide ou un n° de téléphone portable * Mot de passe confidentiel (à personnaliser lors la 1ère connexion)
<p>JE CHERCHE UN EMPLOI  </p>	<ul style="list-style-type: none"> * Mon n° d'identifiant Pôle Emploi * Mon mot de passe confidentiel * Ma carte d'identité en cours de validité * Mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire)